

POINT 4.

SUIVI – PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION 2 - MISE EN CONTEXTE – ÉNONCÉ DANS LES PLANS DE COURS

Objectif visé pour ce point :

- Valider la proposition 2 du document intitulé : *Comment présenter dans ma classe l'énoncé de tolérance zéro en matière de violence sexuelle ?*

Démarche du mandat d'action :

Mise en contexte : À sa séance du 28 mars dernier, les membres du CCUSVS ont reçu une proposition de mise en contexte qui vise à permettre aux professeurs-es et aux personnes chargées de cours de présenter dans leur classe l'énoncé de tolérance zéro en matière de violence sexuelle. Rappelons que depuis l'automne 2017, cet énoncé est inscrit dans les plans de cours. Rappelons aussi que cette première proposition a tenu compte des commentaires reçus par les répondants du sondage (professeurs-es et personnes chargées de cours), conduit au cours du trimestre d'automne 2017 à la suite de l'intégration de cet énoncé dans les plans de cours. Cette proposition initiale a été réalisée par Karine Baril et Roxanne Constantineau. Faute de temps lors de la séance du 28 mars dernier, les membres du CCUSVS ont reçu comme devoir de formuler des commentaires quant à cette proposition initiale, et ce, au plus tard le 5 avril 2018. Préalablement, les membres ont convenu de remplacer le terme « *enseignante-e* » par « *professeurs-es/personnes chargées de cours* ». Également, il a été suggéré d'ajouter un texte qui porterait sur la responsabilité du professeur-e/personne chargée de cours dans le cadre de la relation pédagogique.

Démarche réalisée : Les questions suivantes ont été soumises au CCUSVS le 29 mars 2018 afin de recevoir des commentaires quant à la proposition initiale, et ce, au plus tard le 5 avril 2018 :

1. *Avez-vous des commentaires relativement au contenu ?*
2. *Devrait-on envisager réduire la mise en contexte à une seule page ? Dans l'affirmatif, que devrait-on conserver ?*
3. *Avez-vous des suggestions quant à la manière de la diffuser ?*

Résumé des commentaires reçus relativement à la proposition initiale

Dans le cadre du devoir, plus d'une personne sur trois a transmis leurs commentaires.

- Plus de la moitié des membres sont d'avis que la proposition initiale offre une information importante, claire et facile à lire. Les autres sont d'avis que la proposition pourrait être simplifiée en une page et être spécifique à l'énoncé. Certaines suggestions ont été faites en ce sens. Rappelons que le [proposition initiale](#) se tient sur deux pages. Pour la consulter à nouveau, veuillez cliquer sur le lien hypertexte précédent.

- De manière générale, des membres sont d’avis qu’il faut s’en tenir à répondre aux préoccupations propres à l’énoncé, même si l’ensemble des questions/réponses sont pertinentes. Certains éléments de la proposition initiale peuvent ainsi être transmis par d’autres manières, notamment dans le cadre de formations obligatoires.
- Il a été suggéré par un membre, dans une perspective de réduire la longueur de la proposition initiale, de retirer le titre « *Travaillons ensemble [...]* » ainsi que la citation de la Ministre responsable de l’Enseignement supérieur.
- Il a aussi été suggéré que les trois dernières questions/réponses de la proposition initiale – *Et si je veux en faire plus? Que se passe-t-il si je ne suis pas à l’aise pour en parler avec mes étudiantes et étudiants? Que dois-je faire si je reçois une confiance?* – soient consignées dans deux autres documents spécifiques qui pourraient avoir pour titre : « *Comment discuter des violences sexuelles et du consentement en classe ?* » et « *Comment recevoir un dévoilement ?* ». Ces documents deviendraient complémentaires à « *Comment présenter dans ma classe l’énoncé de tolérance zéro en matière de violence sexuelle ?* ». Préalablement, des ajustements seront apportés aux réponses tenant compte des commentaires reçus. Ces documents seront par la suite présentés à une séance subséquente du CCUSVS.
- En ce qui a trait à la demande d’ajouter une mention quant à la responsabilité du professeur-e/chargé-e de cours et des étudiants dans le cadre de la relation pédagogique, il est suggéré d’attendre les dispositions à ce sujet qui émaneront de la nouvelle politique de l’UQO visant à prévenir et combattre les violences à caractère sexuel et de créer un quatrième document qui pourrait avoir pour titre « *Quelles sont mes responsabilités dans le cadre d’une relation pédagogique ?* ».
- Les suggestions suivantes ont été formulées quant à la manière de diffuser la mise en contexte :
 - Par courriel au début de chaque année universitaire/chaque trimestre
 - Par courrier interne aux professeurs-es
 - Par la poste aux personnes chargées de cours
 - Sur le site Web de l’UQO.

Tenant compte de ces commentaires, la proposition initiale a été revue. La [proposition 2](#) est soumise aux membres du CCUSVS et aux membres invités des GTs aux fins de validation. Pour la consulter, veuillez cliquer sur le lien hypertexte précédent.